



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

## LOUVRE-OPERA

**Réunion du 12 septembre 2022**

Présent.e.s : Helen Anne BEILBY-ORRIN, Marie BERTIN, Nicolas BESSE, Jean-Marc CHASTEL, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Florent DIAN, Élise GAS, Corentin LAFI, Jean-François LEGOUX, Frédéric LÉPINE, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Agnès MARCONNET, John Michael ORRIN, Sophie POULAIN, Lionel RUIZ, Pierre-Alain WANTEN, Laurent WEIL, Lydia ZYLBERSCHLAG

2<sup>nd</sup> collège : Claude GARREC, association de sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours, Anne MIZON, association de sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours, Laurence ROUCOULY, Association de défense des arcades Rivoli

Présents non-inscrits au Conseil de quartier : Monique TISSOT, Victoire MINE

Mairie : Amina BOURI, élue référente, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Excusé : Victor GROS (Association des Commerçants de la Galerie Vivienne), Patricia BAUDUIN, Anna DE COURSON, Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Samira HERBAL, Marie-Anne MINI ép. HAVARD DIT DUCLOS, Martine NOTHERN, Jérôme TELOHAND, Patrice TIJOUX

En introduction de la réunion, l'équipe d'animation tient à rendre hommage à Philippe GODOŮ, ancien membre du Conseil de quartier Vivienne Gaillon, décédé le 20 juillet. Il a été président de l'Association de Sauvegarde du Square Louvois et a œuvré pour la restauration de la fontaine Louvois. Il organisait régulièrement des balades historiques dans le quartier.

Hélène DE BARMON laisse ensuite la parole à Amina BOURI afin qu'elle réponde aux questions.

Le conseil de quartier estime qu'il faudrait ajouter la rue Saint Honoré parmi les rues avec des contre-sens vélo dangereux auxquelles la Mairie porte une attention particulière (en plus des rues des Petits Champs, Daniel Casanova et Sainte-Anne)

Les contre sens cyclables sont réglementaires au titre de l'article R. 110-2 du code de la route dans les zones 30. Ce n'est pas intuitif mais en réalité ces aménagements génèrent très peu d'accidents puisque la co-visibilité entre les usagers, la voiture et le vélo, est parfaite (car en face). Le sentiment d'inconfort et d'insécurité peut être réel mais ne correspond pas à une accidentalité observée.

Sophie POULAIN rappelle que l'article R110-2 du code de la route prévoit également que l'autorité de Police peut ne pas autoriser les contre sens vélo si un cas particulier le rend dangereux. Le conseil de quartier souhaiterait avoir les statistiques sur les accidents dans les contres sens vélo, savoir quel est le mode d'établissement de ces statistiques et savoir comment sont déterminées les exceptions aux contre sens vélo. Deux conseillers de quartier indiquent avoir été victimes d'accidents causés par un vélo dans ces

circonstances. et ignorer si ceux-ci ont été repris dans les statistiques dans la mesure où, sans être insignifiants, ils n'étaient pas très graves

L'association des commerçants de la galerie Vivienne souhaiterait pouvoir disposer d'une place de livraison 6 rue Vivienne devant l'entrée de la galerie Vivienne.

Dans le cadre de la reprise de chaussée de la rue Vivienne, nous avons prévu 2 places de livraison au droit du n°7 rue Vivienne. En effet, la bande de stationnement est du côté impair de la rue.

Hélène DE BARMON précise que les places de livraison ont déjà été marquées et qu'il y en a trois.

Le Conseil de quartier demande si le projet de forêt urbaine initialement prévu place de la Bourse a été abandonné définitivement.

Le projet de forêt urbaine Place de la Bourse a en effet été abandonné, du fait de contraintes sous-sol trop importantes avec la présence du parking souterrain.

Le Conseil de quartier demande à qui appartiennent les douves du Louvre (Ville ou Louvre) ?

Les douves appartiennent au Louvre, c'est-à-dire à l'État, et non à la Ville.

Stéphane LEULLIER demande s'il y a toujours un projet d'aménagement de celle-ci.

Amina BOURI répond que des discussions sont en cours avec le Louvre pour l'aménagement des douves.

### **Équipe d'animation**

Jean-Marc CHASTEL annonce qu'en raison de ses obligations professionnelles, il ne pourra plus assurer sa fonction au sein de l'équipe d'animation et en tant que représentant du Conseil de quartier au GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel).

Laurence ROUCOULY se propose de représenter le Conseil de quartier au GPO.

Hélène DE BARMON invite les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'équipe d'animation à se manifester et précise qu'il serait dans la mesure du possible préférable d'avoir une personne vivant dans le 1<sup>er</sup> arrondissement puisque 3 des 4 membres de l'équipe d'animation sont du 2<sup>ème</sup> arrondissement.

### **Budget participatif**

Hélène DE BARMON demande quel est l'avancement des projets lauréats du budget participatif.

Amina BOURI explique que ces informations sont disponibles sur le site du budget participatif (<https://budgetparticipatif.paris.fr>). Trois projets ont été lauréats en 2021, ces projets s'ajoutant aux projets des années antérieures, un délai de traitement est nécessaire afin de les intégrer au plan de charge des services concernés.

Hélène de Barmon confirme et précise que diverses actions en faveur de lieux de solidarité sont en cours de livraison depuis le mois de juin mais qu'en revanche les projets de renforcement des moyens en faveur de la propreté, de réaménagement de lieux culturels (dont la végétalisation de la bibliothèque Charlotte Delbo) sont toujours au stade des études et conception.

### **Plan de circulation**

Hélène DE BARMON rappelle que la Mairie ouvre une concertation sur le plan de circulation du quartier. Deux marches exploratoires vont être organisées par la Mairie et il a été demandé au Conseil de quartier de proposer des itinéraires pour ces marches.

L'équipe d'animation a commencé à y réfléchir mais souhaiterait que les Conseillers fassent remonter les points noirs qu'ils connaissent.

Un habitant signale que l'intersection des rues Saint Honoré et Louvre est systématiquement embouteillée depuis la fermeture à la circulation de la rue de Rivoli. Un autre habitant fait remarquer que ces embouteillages se répercutent jusqu'à l'avenue de l'Opéra.

Frédéric LEPINE fait remarquer que la rue du Colonel Driant est aussi régulièrement embouteillée et Marie BERTIN que l'intersection entre l'avenue de l'Opéra, la rue Saint Honoré et la place André Malraux est également systématiquement congestionnée.

Un habitant indique que le chantier de la rue Montmartre engendre énormément de bouchons alors même que cette emprise est prévue pour plusieurs années. Elise GAS note que l'intersection rue des Capucines, rue de Sèze et boulevard de la Madeleine crée aussi beaucoup de bouchons. Elle précise aussi que dans cette rue, le contre sens vélo est très dangereux. Sophie POULAIN confirme qu'elle a le même ressenti en ce qui concerne ce contre sens vélo. Elle signale également que la rue Danielle Casanova est particulièrement dangereuse pour les vélos qui empruntent le contre sens vélo. Elise GAS ajoute que, le trottoir étant étroit, c'est particulièrement dangereux pour les piétons également puisque ceux-ci doivent descendre du trottoir pour se croiser. Sophie POULAIN ajoute que dans les rues où les bus passent, il est dangereux d'avoir des contre sens vélo.

Une habitante signale que la fermeture de la rue Louvois pose problème, les taxis ne pouvant pas y accéder ce qui est problématique pour les habitants les plus fragiles. Jean-François DELCAIRE explique que quant à lui il est satisfait de la fermeture de la rue Louvois et qu'il trouve plus sécurisant pour les enfants que cette voie reste fermée à la circulation (et non uniquement au moment où l'école est en activité). Il estime que cela évite les risques d'accident. Hélène DE BARMON informe le Conseil de quartier que le panneau « impasse » va être posé cette semaine.

Frédéric LEPINE explique que la zone partagée au carrefour des rues Jean-Jacques Rousseau et du Colonel Driant manque d'une signalétique pour empêcher les usagers de tourner dans la rue Jean-Jacques Rousseau. Les panneaux existent mais sont pliés et mal orientés. En conséquence, de nombreux automobilistes empruntent la rue à contre sens.

Une habitante fait remarquer que le sens interdit de la rue Méhul n'est pas respecté par de nombreux automobilistes. Le panneau sens interdit étant à droite, beaucoup de personnes ne le voient pas.

Pierre-Alain WANTEN signale que la rue Favart est beaucoup prise en sens interdit.

Jean-François DELCAIRE demande à partir de quand la ZTL sera mise en place. Sophie POULAIN demande comment fonctionnera cette ZTL. Le risque de congestion aux abords de la ZTL est souligné, en particulier dans la zone Sud du 9ème arrondissement. Par ailleurs, Amina BOURI indique qu'un plan de logistique existe pour faciliter l'accès aux livreurs.

Frédéric LEPINE signale que rue de Rivoli, à l'entrée du Carrousel, les travaux bloquent complètement le trottoir, les piétons sont obligés de descendre et se retrouvent mêlés aux cyclistes, ce qui crée des situations dangereuses.

L'ensemble des points évoqués par les Conseillers de quartier seront repris dans un document adressé à la Mairie et joint en annexe.

Frédéric LEPINE explique que selon lui, il est difficile d'engager une réflexion sur le plan de circulation sans engager de réflexion sur la synchronisation des feux tricolores.

Hélène DE BARMON rappelle que les deux marches exploratoires organisées par la Mairie sur le plan de circulation se dérouleront les 29 septembre et 6 octobre.

## **PLU**

Florian DIAN explique que le Conseil de quartier est de nouveau invité à remplir un « cahier d'acteur » pour la nouvelle phase de concertation du PLU. L'objectif de cette phase est de lister ce qui devrait être protégé (arbre, bâtiment, espace vert, linéaires, ...). Il précise que la consultation est ouverte jusqu'à début novembre.

Le Conseil de quartier précise qu'il aurait aimé être informé des suites données aux contributions déposées lors de la précédente phase de concertation du PLU. Hélène DE BARMON demande si la synthèse des contributions de la phase précédente est accessible.

Florent DIAN invite les Conseillers de quartier qui le souhaitent à se rendre sur le site <https://idee.paris.fr/> sur lequel ils trouveront toutes les informations disponibles sur le PLU et la concertation en cours.

Pierre-Alain WANTEN explique que d'après la lecture qu'il avait pu faire de l'avant-projet sur la révision du PLU qui concerne les opérations d'aménagement et de programmation (OAP) et le règlement, il s'inquiète des possibilités de surélévation d'immeubles qu'il pourrait permettre, constituant une régression par rapport à l'existant. Il estime que l'intégration d'un critère qualitatif va permettre à la Direction de l'Urbanisme de donner des dérogations plus facilement que dans le régime actuel et de ne plus limiter la hauteur des surélévations par la largeur de rue (prospect).

Hélène DE BARMON explique que, selon son impression, la concertation sur le PLU ne permet pas aux Conseils de quartier d'avoir une réelle influence sur les choix finaux. Elle regrette de n'avoir eu aucun retour sur la contribution du Conseil de quartier lors de la phase précédente.

Laurence ROUCOULY estime qu'il est tout de même important de remonter ce que le Conseil de quartier estime nécessaire de protéger dans le quartier via cette concertation.

## **Restauration de la Fontaine Molière**

La restauration de la fontaine est terminée, une inauguration aura lieu fin septembre. Elle sera remise en eau après l'hiver.

Des travaux ont eu lieu place André Malraux et les pavés ont été déposés. Le Conseil de quartier demande s'ils seront reposés.

Un habitant demande s'il est prévu de remplacer les pavés sur la droite de la place du Carrousel car ceux-ci sont abimés et il est difficile de passer dessus à vélo.

## **Budget participatif**

Hélène DE BARMON rappelle que les personnes souhaitant voter au budget participatif ont jusqu'au 27 septembre pour le faire. Elle rappelle également que le Conseil de quartier soutient le projet de restauration des fontaines du théâtre français sur la place André Malraux.

Laurence ROUCOULY rappelle qu'il y a aussi un projet de restauration des arcades de la rue de Rivoli et invite les personnes qui le souhaiteraient à le soutenir.

## **Casiers solidaires**

Hélène DE BARMON propose d'inviter, si c'est possible, lors de la prochaine réunion la personne qui porte le projet d'installation de casiers solidaires dans le quartier afin qu'elle explique de quoi il s'agit. Lydia ZYLBERSCHLAG précise qu'elle a déjà pris attache avec cette personne, qu'elle serait prête à venir mais qu'elle souhaiterait savoir de combien de temps elle disposera pour son intervention.

## **Présentation des délégations d'Amina BOURI**

Hélène DE BARMON donne ensuite la parole à Amina BOURI afin qu'elle puisse parler de ses délégations et des actions qu'elle mène en tant qu'élue de Paris Centre.

Amina BOURI rappelle que ses délégations sont le suivi du plan Climat, la Seine, la prospective et l'histoire de Paris.

Sur l'histoire de Paris, il y a un comité des historiennes et historiens de la Ville de Paris ainsi qu'un autre comité similaire pour Paris Centre. Tous les grands musées y sont représentés et des représentants de nombreuses institutions importantes de l'arrondissement y siègent également. Ce comité donne son avis sur les plaques, les textes présents sur ces plaques et pour toutes consultations relatives à l'histoire. Ce comité a notamment été consulté sur la question du tracé de l'enceinte Philippe Auguste porté par François RICHE, du Conseil de quartier Marais-Archives.

Pour les journées du patrimoine et du matrimoine, la Mairie de Paris organise, en partenariat avec l'école du Louvre, un parcours déambulatoire sur les pas des femmes qui ont marqué le Marais, élaboré sur la base du livret Matrimoine réalisé par la Mairie de Paris Centre dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars dernier. Une visite de la Mairie, organisée avec l'école du Louvre, aura aussi lieu dimanche matin.

Quatre livrets seront publiés par la Mairie sur les femmes de Paris Centre. Ces livrets seront accompagnés de conférences. Amina BOURI rappelle aux membres Conseil de quartier que s'il y a des femmes qu'ils souhaiteraient voir mises à l'honneur dans les prochains livrets, ils peuvent lui envoyer ses suggestions par mail.

Amina BOURI indique également qu'elle a beaucoup travaillé sur « Gens de la Seine », petites capsules audio, accessibles via un QR code et disposées sur les quais bas, qui permettent de découvrir d'anciens métiers qui s'exerçaient au bord de la Seine. Elle travaille actuellement à étendre ce parcours à d'autres arrondissements que Paris Centre. Il est aussi possible de les écouter en podcast.

Actuellement, une étude est en train d'être réalisée en vue de faire évoluer le format des plaques et notamment de pouvoir y intégrer des QR codes ce qui permettrait d'avoir de plus amples informations sur les sujets abordés. Une réflexion est en cours pour décider des futurs emplacements des premières plaques de ce type.

Hélène DE BARMON demande s'il existe des statistiques sur l'utilisation des QR codes en bord de Seine.

Un encart sur l'histoire de Paris devrait également être ajouté à la lettre d'information de la Mairie de Paris Centre, Un hommage à Monsieur GODOÿ pourra notamment y figurer. Amina BOURI travaille également à développer plus d'évènements autour de l'histoire de Paris. Elle travaille actuellement avec le Paris Noir et la fondation pour la Mémoire de l'Esclavage sur une thématique autour de la communauté afro-américaine qui transitait dans le Centre de Paris il y a quelques décennies.

Un grand travail sur les commémorations se fait également avec les écoles ainsi que sur le tracé de l'enceinte Philippe Auguste (pour l'installation d'une signalétique).

Stéphane LEULLIER demande si les recherches sont terminées dans les sous-sols de la Banque de France où une partie de l'enceinte Charles V a été découverte, rue de Valois. Il souhaiterait également savoir s'il sera possible de les visiter.

Un habitant demande s'il est possible d'assister aux réunions du comité des historiens et s'il est possible d'être tenu au courant de leurs travaux.

### **Pelles Starck**

Hélène DE BARMON demande aux membres du Conseil de quartier s'il y a des endroits qui mériteraient selon eux l'installation d'une pelle Starck pour donner aux visiteurs des informations sur l'histoire de tel ou tel lieu.

Laurence ROUCOULY répond qu'il n'y en a pas sur les arcades de la rue de Rivoli.

Marie-Christine MALECOT précise que de nombreuses pelles Starck sont abîmées, notamment au niveau des gravures. Elle demande qui est chargé de les entretenir.

Amina BOURI explique qu'à date la Mairie ne peut plus installer de nouvelles pelles Starck car le marché est terminé mais d'autres signalétiques peuvent être installées.

Hélène DE BARMON informe le Conseil de quartier que les travaux de la BnF Richelieu sont terminés. Elle exprime sa satisfaction quant au résultat qu'elle trouve magnifique. Elle rappelle qu'une visite est prévue le 20 septembre pour les Conseillers de quartier.

Un habitant demande si des visites seront organisées pour la nouvelle poste du Louvre.

Frédéric LEPINE fait remarquer que la rue Gutenberg n'est pas accessible aux véhicules, elle est privatisée par un hôtel, et interroge sur la possibilité d'ouverture de cette rue nouvellement créée.

Hélène DE BARMON explique que les poubelles de la galerie Vivienne sont sorties en permanence. Elle demande quelle solution pourrait être mise en place pour minimiser l'occupation de la voirie par les bacs.

### **Trilib' rue du Bouloi**

Suite aux travaux d'analyse du Conseil de quartier, Amina BOURI explique que pour le moment, il n'est pas prévu de déplacer ce Trilib' qui est un de ceux qui présente les meilleurs taux de remplissage.

Hélène DE BARMON répond qu'elle estime que ça donne l'impression au Conseil de quartier que le document qu'il a produit n'a pas été lu, car ce document mettait en avant, à la suite d'un travail d'enquête, le fait que ce Trilib' était utilisé quasi exclusivement par les commerçants.

Amina BOURI interroge le Conseil de quartier afin de savoir si il y a un problème avec le Trilib' à cet endroit ou avec les Trilib' en général.

Hélène DE BARMON explique que le dispositif n'est peut-être pas adapté à Paris Centre car les Trilib' changent régulièrement d'emplacement en raison des nuisances qu'ils produisent. Cependant, ils peuvent être pertinents dans d'autres endroits où ils seraient utilisés par les habitants.

### **Poubelle pour les déchets alimentaires**

Plusieurs habitants font remarquer que leur bac marron n'est plus collecté.

Amina BOURI explique qu'elle s'est renseignée et qu'elle n'a pas connaissance de ce problème. Toutes les poubelles devraient être ramassées. La Mairie se renseignera, Amina BOURI propose au Conseil de quartier de lui envoyer des adresses précises afin de comprendre les dysfonctionnements. Hélène de BARMON indique que la collecte a pu reprendre dans son immeuble après des appels insistants au Service du Tri (01 55 34 77 14).

### **Terrasses**

Le Conseil de quartier a établi un document sur les terrasses problématiques transmis à la Mairie et n'observe aucun changement dans les rues du quartier.

Amina BOURI rappelle que la Mairie ne peut pas transmettre les noms des commerces verbalisés. Elle rappelle que la législation n'est pas assez contraignante pour pousser les bistrotiers à respecter la réglementation.

Hélène de BARMON explique que la demande de retour sur ce document exprimée par le Conseil de quartier ne vise pas tant à avoir la liste nominative des commerces verbalisés qu'à comprendre pourquoi 95% des situations signalées comme problématiques en avril 2022 sont toujours en place en septembre.

### **Points divers**

Elise GAS demande s'il serait possible d'ouvrir le jardin d'enfants des Halles le samedi entre 13h et 14h. Elle demande aussi s'il serait possible que les squares Louvois et Nelson Mandela ne ferment pas à 17h car cela ne permet pas aux enfants d'en profiter après l'école.

Hélène DE BARMON, demande si le Conseil de quartier peut financer une partie du renouvellement du matériel sportif du CEASC qui se situe 23 rue de la Sourdière avec son budget d'investissement. Il s'agit d'un centre qui accueille les activités de plusieurs associations.

Une habitante demande quelles sont les œuvres qui ont été installées dans la cour Carrée du Louvre car il n'y a aucune signalétique.

Une habitante souhaite que le Conseil de quartier aborde le sujet de la fermeture des commerces. Elle rappelle que lors de la dernière séance, le Conseil avait parlé notamment de la rue des Martyrs qui a un statut de rue « protégée », permettant de contrôler les commerces qui s'installent. Quels sont les linéaires identifiés qui ont ce statut dans Paris Centre, présents et à venir ?

Amina BOURI répond que sur cette question la Mairie a différents outils à sa disposition. Via le PLU, la Mairie peut protéger les locaux commerciaux en pied d'immeuble donnant sur rue. Dans le cadre de la révision du PLU, la ville a engagé un travail juridique pour

différencier les commerces alimentaires et culturels afin de protéger ces derniers face aux bars, cafés, restaurants ou boutiques de vêtements.

Lors de préemption, par la Ville de Paris, d'immeubles pour en faire des logements sociaux, les locaux situés en rez-de-chaussée sont transformés en locaux commerciaux et sont commercialisés par le GIE Paris Commerce. La ville de Paris et la Mairie de Paris Centre rendent un arbitrage pour chaque attribution ce qui permet d'avoir un contrôle sur le type de commerce qui s'installe. La Mairie de Paris Centre et la Ville de Paris ne peuvent par contre pas agir sur les locaux privés puisque le commerce y est libre. Elles peuvent éventuellement permettre la mise en lien de propriétaires de locaux et des porteurs de projet, mais cela reste informel.

Hélène DE BARMON signale que Monsieur PRADELLE qui a organisé la visite historique du quartier pour le Conseil de quartier n'a toujours pas été payé pour sa prestation d'avril 2022.

Hélène DE BARMON demande si les quelques points divers présents à l'ordre du jour qui n'ont pas été abordés peuvent être mis au compte rendu et être considérés comme des questions pour la prochaine réunion.

- Pistes cyclables et tourisme: le stationnement des bus rue de Rivoli est-il ou non autorisé? Plus largement, qu'est-il prévu pour le stationnement des autocars de tourisme? Existe-t-il un gabarit maximum pour les tuk-tuks autorisés à emprunter les pistes cyclables?
- Une expérimentation rue Réaumur a été lancée pour 1 an d'une solution de logistique urbaine du dernier km composée de modules en bois situés sur des places de stationnement; Quels sont les acteurs utilisateurs? Quelles sont les modalités de collecte? Quels sont les usages? Pourquoi ne pas déployer l'expérimentation UPS mise en service rue de la Bourse en 2019 et dont le bilan a été jugé concluant?
- Fin estimée des travaux actuellement sur la Place de la Bourse / Covéa Immobilier qui semblent prendre un retard significatif et figent donc tout projet d'aménagement? Quid de l'alarme qui se déclenche de façon intempestive sur le chantier la nuit et le week-end?

Annexe : document de synthèse des points remontés en amont des marches exploratoires relatives à la revue du plan de circulation du quartier Louvre Opéra

### **Liens utiles**

- ✓ Lien vers les comptes-rendus :  
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :  
<https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :  
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>

La prochaine réunion du conseil de quartier se tiendra le 17 octobre.